



**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD**

**Le 27 novembre 2023
À 18h**

PRÉSENCES : Tanya Saumure, présidente
Étienne Alary, vice-président et président catholique
Giscard Kodiane, vice-président catholique
Jean-Daniel Tremblay, conseiller

Robert Lessard, directeur général
Éric Dion, directeur général adjoint, par visioconférence
Andrée Nobert-Bennett, directrice générale adjointe
Marc Labonté, trésorier
Laura Devaney, directrice des affaires corporatives

ABSENCES : Ismaïl Osman-Hachi, conseiller

DÉMISSION DE M STEVE DAIGLE

La secrétaire du Conseil élu annonce la réception de la démission de M Steve Daigle à titre de président du Conseil élu et de conseiller scolaire.

ÉLECTIONS

23-23-24 Tanya Saumure propose de nommer Marc Labonté à titre de scrutateur pour les élections du Conseil élu.

ADOPTÉE

24-23-24 Étienne Alary propose que Tanya Saumure soit candidate au poste de la présidence du Conseil scolaire Centre-Nord. Tanya Saumure accepte la nomination.

N'ayant pas reçu d'autre nomination, après deux autres appels, Tanya Saumure est déclarée élue par acclamation au poste de la présidence.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

25-23-24 Giscard Kodiane propose qu'Étienne Alary soit candidat au poste de la présidence du Conseil scolaire catholique Centre-Nord. Étienne Alary accepte la nomination.



Réunion extraordinaire

Le 27 novembre 2023

N'ayant pas reçu d'autre nomination, après deux autres appels, Étienne Alary est déclaré élu par acclamation au poste de la présidence du Conseil scolaire catholique Centre-Nord.

ÉLU PAR ACCLAMATION

En vertu du paragraphe 3.7 du Règlement de procédure du Conseil élu, lorsque la présidence du Conseil scolaire Centre-Nord est détenue par un conseiller public, la présidence du Conseil catholique élu occupe également la vice-présidence du Conseil scolaire Centre-Nord.

Étienne Alary propose que le Conseil élu se réunisse à huis clos à 18h08.

Jean-Daniel Tremblay propose que le Conseil élu sorte du huis clos à 19h08.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conseiller scolaire déclare un conflit d'intérêts.

ÉTATS FINANCIERS

26-23-24 Étienne Alary propose que le Conseil élu adopte les états financiers tels que présentés par les vérificateurs Bergeron et Co. pour l'exercice financier du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

ADOPTÉE

MISE À JOUR DU BUDGET

27-23-24 Jean-Daniel Tremblay propose que le Conseil élu reçoive la mise à jour du budget 2023-2024.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT – PROCÉDURES D'ÉLECTIONS SCOLAIRES – MODIFICATIONS NO. 1

28-23-24 Jean-Daniel Tremblay propose que le Conseil élu adopte en première lecture le règlement (bylaw) 2023-01 – Procédures d'élections scolaires – Modifications No. 1.

ADOPTÉE

TRANSPORT SCOLAIRE

29-23-24 Jean-Daniel Tremblay propose que le Conseil élu fournisse le mandat au directeur général d'entreprendre une étude sur la faisabilité d'une collaboration avec la ville d'Edmonton pour le transport des élèves du CSCN et d'en faire rapport à la réunion ordinaire du Conseil élu du 28 février 2024.

ADOPTÉE



Réunion extraordinaire

Le 27 novembre 2023

IMMOBILISATIONS DANS L'OUEST D'EDMONTON

30-23-24

ATTENDU QUE le Conseil scolaire Centre-Nord (« CSCN ») a besoin d'au moins une école primaire publique à Edmonton Ouest pour être en mesure de fournir une éducation primaire de qualité réellement équivalente à celle offerte par les conseils scolaires anglophones à Edmonton Ouest, tel qu'il appert du plan immobilier soumis par le CSCN en mars 2023;

ATTENDU QUE, selon le dernier Recensement de Statistique Canada, il y avait un minimum de 7 130 élèves du primaire (M à 6) admissibles à l'enseignement en français à Edmonton en 2021, et que seulement environ 1 685 élèves du primaire étaient inscrits dans les écoles du CSCN à Edmonton en 2022-23, tel qu'il appert à la page 47 du plan immobilier soumis par le CSCN en mars 2023;

ATTENDU QUE le CSCN demande une école primaire publique à Edmonton Ouest dans son plan immobilier soumis annuellement à Alberta Education depuis au moins 2017, et que cette demande est à ce jour la priorité absolue du CSCN en matière d'écoles publiques;

ATTENDU QUE le CSCN requiert de toute urgence le financement requis pour régler au moins 19 projets immobiliers, dont celui d'Edmonton Ouest, lesquels projets sont présentés dans son plan immobilier remis à Alberta Education en mars 2023;

ATTENDU QUE le CSCN travaille d'arrache-pied, notamment depuis quelques mois, pour que le gouvernement de l'Alberta comprenne ces urgences, dont celle à Edmonton Ouest;

ATTENDU QUE la seule école primaire publique disponible pour les élèves d'Edmonton Ouest est l'école Gabrielle-Roy située dans le quartier Strathearn, et que les élèves d'Edmonton Ouest sont confrontés à des temps de trajet déraisonnablement longs pour fréquenter cette école;

ATTENDU QUE le secteur de fréquentation de l'école Gabrielle-Roy est excessivement grand, ce qui fait en sorte que beaucoup trop d'élèves sont confrontés à ces temps de trajet déraisonnablement longs;

ATTENDU QUE le temps de transport pour se rendre à l'école est l'un des facteurs les plus importants — voire le facteur déterminant — dans le choix des parents d'inscrire ou pas leurs enfants à une école du CSCN;

ATTENDU QUE le site de l'ancienne école Sherwood (adresse civique : 9550, 152e rue NO, Edmonton, T5P 0B9) (le « Site Sherwood ») est situé



Réunion extraordinaire

Le 27 novembre 2023

dans le secteur de fréquentation proposée par le CSCN pour une école primaire publique à Edmonton Ouest;

ATTENDU QU'en raison de son âge et de son état, le bâtiment scolaire qui se trouve sur le Site Sherwood ne permettrait pas au CSCN de fournir une éducation primaire de qualité réellement équivalente à l'éducation offerte par les conseils scolaires anglophones à Edmonton Ouest, et qu'un nouveau bâtiment scolaire est nécessaire pour permettre qu'une telle éducation soit fournie par le CSCN;

ATTENDU QUE le Site Sherwood pourrait s'avérer suffisamment grand pour accueillir une nouvelle école primaire, et que le CSCN souhaite qu'il soit possible que l'ancien bâtiment scolaire (ou des parties de celui-ci) pourrait être utilisé temporairement pour offrir un enseignement primaire en français durant la construction d'une nouvelle école;

Jean-Daniel Tremblay propose que le Conseil élu fournisse le mandat au directeur général du CSCN d'entreprendre des démarches visant l'achat de l'ensemble du Site Sherwood, y compris le bâtiment scolaire existant, à condition que :

- les fonds associés à l'achat du Site Sherwood, la rénovation du bâtiment actuel pour une utilisation temporaire et l'opération de l'école soient entièrement assumés par le gouvernement de l'Alberta ; et
- le directeur général du CSCN ne cesse de communiquer au gouvernement de l'Alberta que le remplacement du bâtiment scolaire actuel du Site Sherwood demeure une haute priorité immobilière du CSCN tant et aussi longtemps que le projet n'aura pas été financé.

ADOPTÉE

RAPPORT DE SURVEILLANCE

31-23-24 Étienne Alary propose que Conseil élu certifie la conformité du rapport de surveillance présenté par le directeur général pour la politique 3.3 – Traitement des parents et des élèves.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

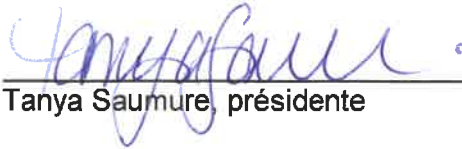
32-23-24 Étienne Alary propose la levée de la réunion à 19h51.

ADOPTÉE



Réunion extraordinaire

Le 27 novembre 2023


Tanya Saumure, présidente


Laura Devaney, secrétaire corporative

